

## Conditions Générales

### I. Organismes et Evènement

La société Robert Bosch France, SAS au capital de 145 200 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 572 067 684 et dont le siège social est situé à 32 avenue Michelet, 934004 Saint-Ouen-sur-Seine (ci-après « l'Organisateur ») souhaite organiser un jeu concours intitulé « *GRAND CONCOURS BOSCH - Célébrez notre Partenariat avec le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc !* » du 13/02/2025 à 11h au 27/02/2025 à 11h inclus (ci-après « l'Evènement »).

L'Organisateur se réserve à tout moment et sans préavis le droit de modifier, suspendre ou annuler l'Evènement en cas de circonstances imprévues ou de force majeure.

### II. Participants

L'Evènement est ouvert aux personnes physiques âgées de 18 ans ou plus et domiciliées en France métropolitaine.

Les employés de l'Organisateur ou de toute autre entreprise de son groupe, ainsi que les membres de leur famille immédiate, sont exclus de la participation.

La participation à l'Evènement implique l'acceptation sans réserve des participants des présentes conditions générales dans leur intégralité.

### III. Conditions de participation

La participation à l'Evènement est gratuite et sans condition d'achat préalable.

La prise en compte de la participation à l'Evènement est subordonnée à l'accomplissement, par le participant pendant la durée de l'Evènement, des conditions cumulatives suivantes :

- Likez la publication Facebook de l'annonce du concours.
- Commentez la publication en identifiant votre garage Bosch Car Service préféré.

Chaque participant peut participer une seule fois pendant toute la durée de l'Evènement.

### IV. Dotations et notification des gagnants

Le tirage au sort final de l'Evènement se déroulera par tirage au sort de manière aléatoire en utilisant le Logiciel en ligne « Plouf, Plouf ! » (<https://plouf-plouf.fr/>) . Les participants dont la participation a été considérée comme conforme par l'Organisateur conformément aux conditions de participation à l'Evènement énoncées dans ce règlement (ci-après les « Gagnants ») seront tirés au sort de manière aléatoire et attribués aux lots par ordre de valeur décroissant. Ainsi, le premier gagnant recevra le lot ayant la plus grande valeur, le second le suivant, et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots.

Les lots (ci-après les « Lots ») sont répartis comme décrits ci-dessous. Sont à gagner :

- Un des 5 aspirateurs atelier de la marque BOSCH, d'une valeur de 150 euros.
- Un des 5 sets de 6 tournevis « Professional » de la marque BOSCH, d'une valeur de 42 euros.
- Un des 5 nettoyeurs d'extérieur à haute pression de la marque BOSCH, d'une valeur de 124 euros.
- Une des 5 scies sans-fil en lame NANOBLADE de la marque BOSCH, d'une valeur de 55,16 euros.

Les Lots ne sont ni échangeables ni monnayables.

Le nom des Gagnants sera annoncé sur la page Facebook Bosch Auto.

Un seul Lot par Gagnant est autorisé.

## V. Attributions des lots

Les Gagnants seront informés de leur gain en commentaire sous la publication de l'annonce du jeu-concours, ils seront invités à renseigner leurs coordonnées en envoyant leur noms adresses postales et numéro de téléphone à l'adresse e-mail suivante : [boschauto.france@gmail.com](mailto:boschauto.france@gmail.com)

Les Gagnants recevront leur Lot par voie postale à l'adresse postale indiquée par les Gagnants pour la livraison.

Les Gagnants disposent de 15 jours à compter de la réception du message confirmant leur gain pour réclamer leur Lot et transmettre, à ce titre, les informations de livraison nécessaires à l'Organisateur afin de permettre l'envoi du Lot.

Le Gagnant reconnaît qu'il reste seul responsable de la communication des informations exactes, à jour et complètes permettant à l'Organisateur de procéder à la livraison du Lot. En cas d'erreur ou d'informations de livraison incomplètes, aucune indemnité, compensation ou dédommagement ne pourra être réclamée par le Gagnant auprès de l'Organisateur.

## VI. Responsabilité

Le participant reconnaît et accepte que la seule obligation de l'Organisateur au titre de l'Évènement est de soumettre au tirage au sort les participations recueillies, sous réserve que sa participation soit conforme aux termes et conditions des présentes conditions générales ainsi que de remettre les Lots aux Gagnants, selon les critères et modalités définis dans les présentes conditions générales.

L'Organisateur ne peut être tenu responsable :

- De toute défaillance de quelque nature ayant empêché ou limité la possibilité de participer à l'Évènement ;
- De la survenance d'évènements relevant de la force majeure telle que de définie à l'article 1218 du Code civil et impactant la tenue de l'Évènement. Si un Gagnant venait à perdre le bénéfice de son Lot dans ce cadre, l'Organisateur se réserve le droit de procéder à un remplacement de sa dotation par un autre lot équivalent en termes de prix, sans que le Gagnant ne puisse rechercher la responsabilité de l'Organisateur.
- En cas d'informations de livraison incomplètes ou erronées fournies par le Gagnant résultant en la non-livraison du Lot ;
- En cas d'erreur d'acheminement, de perte, de détérioration, de retard ou de vol des dotations des Gagnants par le transporteur concerné ;
- En cas d'absence de réclamation du Lot par le Gagnant dans les délais impartis.

L'Organisateur reste responsable, conformément aux dispositions légales applicables (i) en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave (ii) en matière de responsabilité du fait des produits (iii) dans la mesure d'une garantie assumée par le fournisseur, ainsi que (iv) en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé d'une personne.

## VII. Modifications

L'Organisateur se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes conditions générales, notamment en cas de force majeure ou pour garantir la bonne tenue de l'Évènement.

## VIII. Exclusions

L'utilisation d'identités falsifiées ou de celles de tiers n'est pas autorisée. La participation automatisée, y compris l'utilisation de services de participation ou d'inscription, les entrées multiples ou la participation via une adresse électronique jetable ne sont pas autorisées.

L'Organisateur se réserve le droit d'exclure la participation au tirage au sort de certains participants ou la dotation de certains Gagnants, s'il considère que la participation n'a pas été valide conformément aux critères énoncés à l'article III des présentes conditions générales. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure un participant ou un Gagnant si les informations fournies par ce dernier sont (i) fausses (ii) enfreignent la loi applicable (iii) vont à l'encontre des droits de l'Organisateur ou de tiers ou si les commentaires ou questions formulées par le participant peuvent être considérées notamment comme violents, discriminatoires, racistes, diffamatoires ou obscènes. En cas d'exclusion d'un Gagnant, le Lot attribué est perdu.

## IX. Traitements de données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées par l'Organisateur, en tant que responsable de traitement, sont traitées afin de permettre l'organisation de l'Évènement, la gestion des Gagnants et l'attribution des Lots.

Dans le seul cadre de l'envoi des lots, elles pourront être communiquées aux partenaires et sous-traitants de l'Organisateur intervenant au nom et pour le compte de ce dernier dans le déroulement de l'Évènement. Les données à caractère personnel recueillies sont conservées le temps nécessaire afin de permettre l'attribution des Lots. L'Organisateur et ses partenaires s'engagent à prendre toutes mesures nécessaires afin de garantir un niveau suffisant de sécurité et de protection des données traitées.

Conformément à la réglementation applicable, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données. Elle peut s'opposer, à tout moment, au traitement, limiter temporairement l'usage des données à caractère personnel et définir leur sort en cas de décès.

Ces droits peuvent être exercés :

- Par courriel en contactant de Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'Organisateur à l'adresse [dpo@bosch.com](mailto:dpo@bosch.com) ;
- Par courrier postale à l'adresse :  
Robert Bosch GmbH  
Department Information Security and Privacy Bosch-Group (C/ISP)  
Postfach 30 02 20  
70442 Stuttgart  
GERMANY
- Directement en ligne en cliquant sur le lien suivant : <https://request.privacy-bosch.com/lang/fr-FR/>. Vous pouvez également utiliser ce dernier lien pour nous signaler tout incident en matière de protection des données.

En cas de réclamation portant exclusivement sur le traitement des données à caractère personnel, les personnes concernées peuvent contacter l'autorité de contrôle dont nous dépendons, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur le site [www.cnil.fr/fr/agir](http://www.cnil.fr/fr/agir).

Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que sur vos droits en tant que personne concernée, dans notre politique de confidentialité se trouvant sur notre site internet via le lien suivant :

<https://www.boschaftermarket.com/fr/fr/privacy-statement.html?prevent-auto-open-privacy-settings>.

Pour les informations sur le traitement de données personnelles effectuées par l'entreprise Meta, veuillez consulter la politique de confidentialité de celle-ci.

### Litiges

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de contestation relative à l'Évènement, les demandes doivent être transmises par **courriel à l'Organisateur à l'adresse : [guillaume.collin@be.bosch.com](mailto:guillaume.collin@be.bosch.com) dans un délai de 21 jours à compter de la clôture de l'Évènement (cachet de la poste faisant foi).**

Tout litige né à l'occasion de l'Évènement qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux du ressort du domicile du Participant.